

3) Point sur la sécurité

Une alerte incendie s'est déroulée le 19 septembre 2019. Tout s'est bien passé et les enfants sont sortis rapidement (3 minutes 50 secondes).

L'alerte attentat a été effectuée le 10 octobre 2019. Tout s'est bien passé dans l'ensemble. Le scénario demeure toutefois difficile à mettre en place car l'école a de nombreuses baies vitrées. De ce fait, il n'a pas été possible d'utiliser l'alarme spécifique ainsi que de couper l'électricité au disjoncteur. L'alarme a donc été donnée par sms et les lumières coupées uniquement au sein des classes.

4) Point sur les travaux

Il n'y a pas de grands travaux à prévoir. L'installation des jeux dans la cour est retardée pour le moment car leur pose au sol nécessite une formation. L'équipe enseignante demande toutefois, s'il est possible que les tracés de terrains nécessitant uniquement de la peinture soient effectués rapidement.

Mme Maloïsel indique qu'il est prévu que les tables, les chaises et les tableaux des classes soient changés progressivement.

Mme Collinet demande s'il est possible de changer également le téléphone de l'école car il ne charge plus.

5) Projet d'école

Le projet d'école est composé de 3 axes : la lecture, les mathématiques et le numérique. Différentes activités en lien avec ce projet sont menées dans les classes.

6) Bilan financier de l'école pour l'année 2018/2019

Les recettes proviennent de la participation des parents, du marché de Noël, de la vente des chocolats et des photographies.

Les principales dépenses ont été l'affiliation à l'OCCE, l'achat de matériel de sport, le financement des sorties de fin d'année et l'achat de matériel pédagogique et informatique.

7) Sorties / projets / dates importantes

Différentes manifestations sont prévues cette année :

- 13 décembre : marché de Noël (à l'école maternelle Oblin)
- 20 décembre matin : sortie cinéma (film La famille Adams)
- Janvier : sécurité routière
- Rallye lecture CE1
- Ronde des livres CP
- Intervention de l'infirmière scolaire sur les dents (CP), la nutrition et porter secours (CE1)
- Projet jardinage en partenariat avec l'entreprise Poullain
- 20 juin : kermesse
- 26 juin : spectacle de fin d'année
- Fin d'année : sortie au parc des félins (classes de CP)
- Fin d'année : projet de sortie à la grande galerie de l'évolution (classes de CE1)
- Fin d'année : pentathlon
- Fin d'année : rencontres sportives

La secrétaire :



La directrice :



COMPTE – RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 7 novembre 2019

Présents : - Mme Juracek, adjointe au maire chargée des affaires scolaires
- Mme Arsène, Mme Trugeon, Mme Fraigne et Mme Brosseau-Rodrigues, représentantes des parents d'élèves
- Mme Maloïsel, responsable des affaires scolaires pour la mairie
- Mme Mesure, responsable du service périscolaire
- Mme Garnotel, Mme Minier, Mme Viel et Mr Olry, enseignants
- Mme Collinet, directrice

Excusés : - Mr Sarazin, maire de la commune
- Mr Moulhiac, inspecteur de circonscription
- Mr Soulié, délégué départemental

1) Effectifs, Répartition, règlement intérieur

Cette année, l'école accueille 51 CP et 48 CE1. Ces chiffres pourront évoluer en cours d'année.

L'équipe enseignante reste inchangée.

D'autres personnes interviendront durant le temps scolaire :

- Mme VIEL (¼ de décharge de Mme Collinet)
- Mr Diaz (intervenant musique)
- Mme Le Meur (psychologue scolaire)

Il y a 2 classes de CP ainsi que 2 classes de CE1.

Classes de CP : - classe de Mme Minier (25 élèves)

- classe de Mme Collinet (26 élèves)

Classes de CE1 : - classe de Mme Garnotel (24 élèves)

- classe de Mr Olry (24 élèves)

Jour de décharge de Mme Collinet : le jeudi

Une prévision d'effectifs a été demandée afin d'organiser la rentrée scolaire de 2020.

L'année prochaine, il y aura 57 CP et 51 CE1, soit 108 élèves. Après consultation de Mr Buquet, 13 élèves de CE1 iront rejoindre les élèves de l'école élémentaire Oblin.

Il n'y aura donc que 95 élèves dans l'école, soit 57 CP et 38 CE1. Il y aura un cours double.

Le règlement de l'école basé sur le règlement départemental a été modifié. Il y a été ajouté qu'afin de préserver la santé des enfants, seuls les fruits et les compotes seront autorisés à la récréation du matin.

Ce règlement a été voté à l'unanimité.

2) Point sur les études, la restauration scolaire et les APC

Cette année, les études sont assurées en grande partie par l'équipe enseignante (Mme Minier, Mme Garnotel et Mme Collinet). Mme Guinot complète l'équipe.

Depuis le 4 novembre, le fonctionnement de la cantine a changé. Les élèves de CP mangent au premier service (12h à 12h45). Les élèves de CE1 restent au second service (12h55 à 13h40).

Cela entraîne une modification des horaires des APC pour les classes de CP.

Les APC se dérouleront les lundis, mardis et jeudis de 12h à 12h30 pour les CE1 et de 13h20 à 13h50 pour les CP.